RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté du 15 JAN 2019

portant approbation des élections à l'Académie d'agriculture de France pour l'année 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ; Vu le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2018,

Arrête:

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

Section Forêts et filière bois

M. Robert FLIES

M. Marc HANEWINKEL

Section Sciences humaines et sociales

Mme Rosa ISSOLAH

Section Sciences de la vie

M. Chris BOWLER

Mme Manuela CHAVES

Section Alimentation humaine

M. Hugo DE VRIES

Section Economie et politique

M. Mohamed AIT KADI

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le | 1 5 JAN 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Didier GUILLAUME